



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

Le 6 mars 2023

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS
DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE**

**Le lundi 20 mars 2023
À 12 h 30 au local A-R505**

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **le lundi 20 mars 2023 à 12 h 30 au local A-R505**. À noter qu'un délicieux repas vous sera offert, un plaisir collectif à partager.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence en remplissant le formulaire suivant au plus tard le 16 mars**.

<https://forms.office.com/r/r2w40UMVNR>

Avez-vous déjà participé à une assemblée d'unité?

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école;
- plusieurs informations sur notre vie syndicale, les dossiers en cours ou à venir;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités;
- l'élection des représentant.e.s pour l'année à venir.

Ce sera une première fois pour vous?

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue! Il s'agit d'un excellent moment pour vous initier ou même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont cela serait aussi la 1^{re} fois et ainsi partager votre expérience.

Au plaisir de vous retrouver en personne!

Syndicalement vôtre,

Lorraine Doucet

Comité mobilisation-intégration, poste 8272

.../voir au verso

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage *5 min.*
- 2- Informations *15 min.*
- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
 - b) Dossiers en cours - Négociations
 - c) Retour sur la dernière assemblée générale
 - d) Projets d'intégration
 - e) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
 - f) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport^a (verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité *35 min.*
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues *20 min.*
- délégation au Conseil syndical (4) ¹
 - représentation à l'Assemblée départementale (1) ²
 - représentation à l'Unité de programme de premier cycle en Histoire (1) ²
 - représentation à l'Unité de programme de cycles supérieurs en Histoire (1) ²
 - représentation au Comité de liaison local (CLL) (3) ³
 - représentation au Comité d'animation (1) ³
 - représentation au Comité de pédagogie (1) ³
 - représentation au Comité des langues anciennes (1) ³
 - représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat

5- Divers

6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1^{er} juin au 31 mai.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à [Lorraine Doucet par courriel](#).

¹ accorde du pointage

² accorde du pointage et une rémunération

³ est rémunérée

^a Le rapport écrit est déposé par les représentant.e.s; il reste à l'interne, dans les dossiers du Syndicat.